

## **Emissions et cotations**

---

Valeurs françaises

---

**MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS**

Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 56.678.088 €  
Siège social : 27-29 rue de Provence – 75009 Paris  
380 695 213 R.C.S. Paris

**Avis aux titulaires de BSAR 2023****(Suspension de la faculté d'exercice)**

Les titulaires des bons de souscription d'actions remboursables à échéance au 31 décembre 2023 et dont les termes et conditions figurent au sein de la note d'information portant le visa n°15-639 en date du 22 décembre 2015 (les « **BSAR 2023** ») de la société Marie Brizard Wine and Spirits (la « **Société** ») sont informés que :

— Conformément aux dispositions de l'article L. 225-149-1 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Société a décidé du principe de suspension de l'exercice de l'ensemble des BSAR 2023 de la Société, pour une durée de 3 mois (article R. 225-133 du Code de commerce).

— Le Conseil d'Administration a également décidé que cette suspension prendra effet à compter du 27 février 2019 à 00 heure 01 minute et prendra fin le 27 mai 2019 inclus à 23 heures 59 minutes.

— Cette suspension s'applique à l'ensemble des BSAR 2023 attribués par la Société actuellement exerçables.

— Les droits des bénéficiaires de BSAR 2023 n'ayant pas exercé leurs BSAR 2023 avant le 26 février 2019 inclus seront préservés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux stipulations du plan correspondant.

Le Directeur Général  
Andrew Highcock